



Les vérités de la religion chrétienne

La glorification

1. Tous les hommes doivent mourir
2. Le temps, la manière et les circonstances de la mort de chaque homme en particulier ont été déterminés par un décret de Dieu
3. Après la mort suit le jugement
4. L'âme ne meurt pas avec le corps
5. Les âmes de ceux qui ont bien vécu vont au ciel, et les âmes de ceux qui ont mal vécu vont en enfers
6. Les âmes des fidèles n'ont rien à souffrir après cette vie, et elles sont délivrées de tout mal et de toute condamnation
7. Le sang de Jésus-Christ suffit pour laver les âmes des fidèles de tous leurs péchés
8. Les corps ressusciteront un jour
9. Ceux qui seront vivants à la venue de Jésus-Christ seront changés
10. La résurrection des morts sera suivie du dernier jugement, et Jésus-Christ sera le juge
11. Dans ce jugement, les fidèles seront justifiés, et les méchants condamnés
12. Les fidèles seront toujours avec Jésus-Christ, et auront part à sa gloire
13. Mais les méchants seront éternellement malheureux dans l'enfer

1. Tous les hommes doivent mourir

« Il est ordonné à tous les hommes de mourir une fois » (Hé 9.27).

Tous les hommes, à cause du péché, ont été condamnés à mourir une fois; c'est la loi qui leur a été imposée, personne n'en a été exempté qu'Énoch et Élie, et personne ne le sera que ceux qui seront trouvés vivants au jour de la résurrection. Si l'homme n'eût point péché, il ne serait jamais mort.

2. Le temps, la manière et les circonstances de la mort de chaque homme en particulier ont été déterminés par un décret de Dieu

« Si les jours de l'homme sont déterminés, tu as le nombre des mois par-devers toi, tu lui as prescrit les limites, il ne les passera point » (Jb 14.5).

On n'en saurait douter, quand on considère :

- a. Que la fin de la vie de plusieurs particuliers est prédite avec ses circonstances, la mort de Moïse, celle de l'enfant de David; celle du fils de Joroboan, celle d'Achab, celle d'Achasia, etc.
- b. Si l'on fait réflexion que rien n'arrive dans le temps que Dieu n'ait prévu, et qu'il n'ait par conséquent décrété de faire ou de permettre.

- c. Enfin si l'on fait attention qu'il y a une grande liaison entre les événements; et qu'il n'est pas vraisemblable, que Dieu qui a arrêté le jour de la conception, et de la naissance des hommes, n'ait pas arrêté celui de leur mort.

3. Après la mort suit le jugement

« Et comme il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement... » (Hé 9.27).

L'Écriture et la raison nous enseignant qu'il y doit avoir un jugement; notre conscience nous en convainc, et les jugements que Dieu a déjà exécutés en sont des avant-coureurs.

4. L'âme ne meurt pas avec le corps

« Le corps retourne en la poudre d'où il a été pris, et l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné » (Ec 12.9).

Le corps, qui a été premièrement tiré de la poudre, retourne à son premier principe, mais notre âme, qui n'est pas une substance matérielle, mais un pur esprit, est immortelle, et va vers Dieu qui l'a donnée, pour lui rendre compte du bien et du mal qu'elle a fait dans le corps qu'elle animait.

5. Les âmes de ceux qui ont bien vécu vont au ciel, et les âmes de ceux qui ont mal vécu vont en enfers

« Les méchants s'en iront aux peines éternelles, et les bons à la vie éternelle » (Mt 25.46).

On ne peut donc pas plus douter de l'éternité des peines, que de l'éternité des récompenses; et il est faux que les méchants soient anéantis. Ces paroles donnent donc une grande idée du bonheur des enfants de Dieu qui ne finira point, et une terrible idée du malheur des méchants, qui n'aura point de fin aussi. L'une nous fait comprendre l'infinie bonté de Dieu; et l'autre, sa justice inexorable.

« Si notre habitation terrestre de cette loge est détruite, nous avons un édifice de Dieu, une maison éternelle dans les cieux qui n'est point faite de main » (2 Co 5.1).

Nous sommes dans ce monde, comme des voyageurs et des soldats : notre corps est la tente, où loge notre âme. Cette tente se détruit peu à peu; mais après qu'elle est détruite, notre âme est reçue dans le ciel, qui est une maison dont Dieu lui-même est le fondateur; ainsi l'âme des fidèles ne souffre point après la mort.

« Le riche mourut, et fut enseveli, et étant en enfer, et élevant ses yeux, comme il était dans les tourments, il vit de loin Abraham » (Lc 16.22-23).

Cette parabole nous apprend le sort des méchants après la mort, et les riches ne sont pas plus épargnés que les autres.

6. Les âmes des fidèles n'ont rien à souffrir après cette vie, et elles sont délivrées de tout mal et de toute condamnation

« Si notre habitation terrestre de cette loge est détruite, nous avons un édifice de Dieu, une maison éternelle dans les cieux qui n'est point faite de main » (2 Co 5.1).

« Bienheureux sont les morts, qui meurent au Seigneur. Oui, désormais, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent » (Ap 14.13).

Ceux qui meurent dans la foi du Seigneur Jésus, qui retiennent sa sainte doctrine, qui meurent en pratiquant ses préceptes, ou qui meurent pour lui, pour maintenir sa cause, sont bienheureux. Bien loin d'aller souffrir, ils se reposent, et la récompense de leurs bonnes œuvres, de leur fermeté, de leur zèle, de leur patience, de leur charité, les suit.

« Celui qui entend ma parole, et qui croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et ne viendra point à la condamnation, mais il est passé de la mort à la vie » (Jn 5.24).

Jésus-Christ donne ici le caractère du véritable fidèle :

- a. Il entend sa parole, il l'écoute avec attention; et avec respect, il la médite.
- b. Il croit cette parole.
- c. Il est persuadé que Jésus-Christ est le vrai Messie, et que le Père l'a envoyé; et il a tout son recours à lui.
- d. Il croit que celui qui l'a envoyé est le Créateur du ciel et de la terre, et qu'il l'a envoyé pour être le Sauveur du monde.

Ensuite, Jésus-Christ décrit la récompense qui est destinée au fidèle :

- a. Il obtiendra la vie éternelle.
- b. Il l'a déjà, parce que ses péchés lui sont pardonnés, et qu'il goûte déjà les prémices de la gloire.
- c. Il est autant assuré de l'avoir que s'il l'avait déjà.
- d. Il ne doit craindre aucune condamnation de la part de Dieu.
- e. Et quoi qu'il doive mourir, cependant cette mort le conduit à la vie.

« Il n'y a point de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ » (Rm 8.1).

Ceux qui sont unis à Jésus-Christ par la foi, et en qui son Esprit habite, qui ne suivent point les mouvements de leur chair corrompue; mais qui le laissent gouverner par l'Esprit de Christ, qui marchent dans le chemin qui conduit au ciel, et qui s'avancent tous les jours dans la sanctification, n'ont à craindre aucune condamnation, parce que Jésus-Christ, par son sang les en a garantis. Au contraire, ils sont justifiés et consolés, et un jour ils seront glorifiés. Ils n'ont donc point à craindre, ni la malédiction de la loi, ni la mort, ni la justice divine; il n'y a point de condamnation; Dieu est apaisé

envers eux; Jésus-Christ a porté la peine qu'ils avaient méritée, ainsi leur paix est faite, et le ciel leur est ouvert.

« *Aujourd'hui, tu seras avec moi en paradis* » (Lc 23.43).

C'est là le sort des enfants de Dieu, leur âme, au sortir du corps, va, non dans le paradis terrestre, non dans les limbes ou dans un purgatoire, mais dans le paradis, où l'âme de Christ fut reçue, après qu'il fut mort sur la croix.

7. Le sang de Jésus-Christ suffit pour laver les âmes des fidèles de tous leurs péchés

« *Le sang de Christ nous nettoie de tout péché* » (1 Jn 1.7).

La mort de Jésus-Christ dans laquelle son sang a été répandu nous purifie de toutes sortes de péchés; elle en a fait l'expiation entière, et elle nous a mérité l'Esprit qui nous sanctifie. Ainsi nous n'avons pas besoin d'une autre satisfaction, et d'autres sacrifices, ni d'autre purgatoire.

8. Les corps ressusciteront un jour

« *Plusieurs, qui dorment dans la poussière de la terre, se réveilleront, les uns en vie éternelle, et les autres en opprobre éternel* » (Dn 12.2).

Le prophète décrit ici l'état des morts, ils dorment dans la poussière, et le sépulcre est leur lit; ensuite, comme il a représenté leur mort par le sommeil, il décrit aussi leur résurrection par un réveil; enfin, il fait voir leur différent sort, tous meurent et tous ressusciteront; mais les uns ressusciteront pour vivre éternellement, et les autres pour être exposés à une ignominie et à une souffrance éternelle.

« *Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'il demeurera le dernier sur la terre, et qu'encore qu'après ma peau les vers auront rongé ceci, je verrai Dieu de ma chair, et mes yeux le verront, et nul autre* » (Jb 19.25-26).

Ces paroles sont une belle et authentique déclaration de l'espérance du fidèle touchant la résurrection, et en même temps un oracle qui regarde le Messie.

Le mot de Rédempteur dans cet endroit, où il s'agit de la résurrection future et de l'état de l'homme après la mort, marque une rédemption spirituelle; car il paraît par tous ces discours de Job qu'il n'espérait pas de jouir de la prospérité que Dieu lui avait ôtée; ainsi, il ne s'agit point d'une rédemption temporelle. Le terme hébreu signifie même un Rédempteur qui a une proximité de sang avec les personnes qu'il délivre. Or ce nom, à tous ces égards, convient à Jésus-Christ. Job dit que ce Rédempteur est vivant; il était vivant à l'égard de sa nature divine, et quoiqu'il devait mourir à l'égard de sa nature humaine, qu'il a prise dans l'accomplissement des temps; cependant, il ne devait point demeurer dans la mort.

Job ajoute que ce *Rédempteur demeurera, le dernier sur la terre*. Il le représente sous l'image d'un vainqueur, qui demeure le dernier dans le champ de bataille; et en même temps, il nous apprend ces deux vérités.

La première, que nous mourrons tous, mais que Jésus-Christ sera vivant pour nous ressusciter. La seconde, qu'il remportera une glorieuse victoire sur ses ennemis et les nôtres.

Il dit *qu'après que son corps aura été rongé il verra Dieu*, ce qui fait voir qu'il espérait, qu'après que son corps aurait été réduit en poudre, il verrait Dieu de sa chair, c'est de ce même corps, qu'il montrait, et qui devait être rongé; et il appelle ici Dieu, le même qu'il a appelé son Rédempteur, ce qui fait voir que ce Dieu prendrait une forme visible, dans laquelle Job le verrait des yeux de son corps ressuscité; *lui-même*; ce qui est une preuve certaine de l'espérance qu'il avait de ressusciter.

« *L'heure viendra en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix de Dieu, et sortiront, savoir, ceux qui auront bien fait en résurrection de vie, et ceux qui auront mal fait en résurrection de condamnation* » (Jn 5.28-29).

Jésus-Christ ayant parlé de la résurrection spirituelle au verset 28, parle dans ces versets de la résurrection des corps, qui doit arriver au dernier jour, par la même puissance de Jésus-Christ. L'heure viendra, dans laquelle tous ceux qui seront renfermés dans le tombeau entendront la voix du Fils de Dieu, qui ranimera leur poudre, et fera sortir les corps de leurs tombeaux, avec cette différence que ceux qui auront vécu dans la sainteté, et qui auront donné des preuves de leur foi et de leur repentance, ressusciteront pour être heureux éternellement, mais les autres subiront en esprit et en corps la condamnation qu'ils méritent.

« *Et quant à la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ce dont Dieu vous a parlé disant : Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants* » (Mt 22.31-32).

Ces paroles prouvent :

- a. *L'immortalité de l'âme*; car puisque Dieu n'est pas le Dieu des morts, il faut que, puisqu'il est le Dieu d'Abraham, mort, Abraham ne soit pas mort à l'égard de son âme; et il faut que son âme soit immortelle.
- b. *La résurrection des corps*; car puisque Dieu est Dieu de l'homme tout entier, qui est composé de corps et d'âme, il s'ensuit qu'il ne laissera pas nos corps éternellement dans la mort, autrement cette parole : *Je suis ton Dieu*, ne s'accomplirait jamais parfaitement.

« *Mais quelqu'un dira : Comment ressuscitent les morts, et en quels corps viendront-ils? Ô fou! Ce que tu sèmes n'est point vivifié s'il ne meurt. Et quant à ce que tu sèmes, tu ne sèmes point le corps, qui naîtra, mais le grain nu, selon qu'il se rencontre, de blé ou de quelqu'un des autres grains. Mais Dieu lui donne le corps comme il veut, et à chacune des semences, son propre corps. etc. Il en sera de même aussi en la résurrection des morts. Le corps est semé en corruption, il ressuscitera incorruptible. Il est semé en déshonneur, il ressuscitera en gloire. Il est semé en faiblesse, il*

ressuscitera en force. Il est semé corps animal, il ressuscitera corps spirituel » (1 Co 15.35-44).

Quelqu'un pourrait objecter : Comment se peut-il que ce qui est mort retourne en vie? Et si les morts ressuscitent, en quels corps pourront-ils ressusciter. Si ce sont les mêmes corps qu'ils avaient, ils seront sujets aux mêmes infirmités, et peut-être à la même mort; si ce sont d'autres corps, ce sera une création nouvelle, et non une résurrection.

Ces gens qui raisonnent ainsi ne considèrent pas qu'ils voient tous les jours, dans la production des choses de la nature, de quoi répondre à cet argument : Car (1) ce que l'on sème ne revient point en herbe, qu'il ne soit mort et pourri premièrement. Or Dieu aurait-il moins de puissance pour redonner la vie à un corps mort, que pour vivifier un grain de froment, jeté et pourri dans la terre? (2) Ce que tu sèmes, si tu regardes seulement à la matière du germe, est bien la même chose que tu vois ensuite sortir en jet; mais si tu regardes à ses qualités, ce qui en doit naître, et qui en naît véritablement, n'est pas la même chose que ce que tu as semé; car tu ne sèmes qu'un grain tout nu, mais Dieu donne à chaque semence la forme, la grandeur, la structure du corps comme il lui plaît, et fait si bien conduire tout cela, par sa providence, qu'à chaque semence il donne son propre corps, celui qui convient à la nature de son être; de sorte que les espèces demeurent distinctes, et ne se confondent pas : Pourquoi donc Dieu ne pourrait-il pas rétablir nos corps, en conservant la matière de laquelle ils étaient formés auparavant, les revêtant pourtant de nouvelles qualités, et leur donnant une constitution toute différente. Est-ce une chose impossible qu'une même substance se diversifie par ses qualités et ses propriétés?

La chair, si vous la considérez simplement comme chair, est à peu près une même substance dans tous les animaux; et néanmoins, elle est susceptible de si différentes propriétés, qu'à cet égard ce n'est plus une même chose (1 Co 15.39). Car autre est la chair des hommes, autre la chair des bêtes, etc. Il y a des corps célestes et terrestres; autre est la gloire du soleil, etc. (1 Co 15.35-41). Il en arrivera de même dans la résurrection. Encore que ce sera une même substance qui ressuscitera, car chacun aura son propre corps, cependant les qualités et les propriétés seront très différentes. Il sera semé un corps corruptible, et il se corrompra, mais il ressuscitera incorruptible. Il est semé en déshonneur, car il n'y a rien de si corruptible qu'un corps mort, lorsque l'âme ne l'anime plus; mais il ressuscitera corps glorieux, tout resplendissant et lumineux. Il est *semé en faiblesse*, cette masse destituée de son âme ne se peut plus soutenir, et notre corps est sujet à diverses infirmités; il ressuscitera revêtu d'une force, et d'une agilité incomparable. Il est semé *corps animal*, notre corps doit manger, boire, se reposer pour subsister comme les animaux, mais il ressuscitera exempt de toutes les infirmités de la vie animale, cependant ce sera le même corps qui ressuscitera.

9. Ceux qui seront vivants à la venue de Jésus-Christ seront changés

« Voici, je vous dis un mystère, nous ne dormirons pas tous, mais nous serons tous changés » (1 Co 15.51).

À l'égard des fidèles que le dernier jugement trouvera vivants sur la terre, ils ne mourront point, mais Dieu produira en eux un changement, qui aura, pour rendre leurs corps incorruptibles, la même vertu que la résurrection aura dans les corps morts des fidèles.

10. La résurrection des morts sera suivie du dernier jugement, et Jésus-Christ sera le juge

« Or quand le Fils de l'homme sera venu avec sa gloire, et tous les saints anges avec lui, alors il s'assiéra sur le trône de sa gloire, et toutes les nations seront assemblées devant lui, et il les séparera les uns des autres, comme le berger sépare ses brebis d'avec les boucs » (Mt 25.31-32).

Le Fils de l'homme, c'est Jésus-Christ qui est ainsi appelé par *Daniel*, ce fils de l'homme qui est venu en bassesse doit venir un jour dans sa gloire; sur la terre, il n'avait le plus souvent que des pécheurs à sa suite, alors il aura des anges avec lui; ici, il n'avait pas où reposer sa tête, alors il sera assis sur un trône glorieux; sur la terre, il a comparu devant des hommes, comme un criminel, alors toutes les nations comparaîtront devant lui, comme devant leur Juge.

Ici, les bons sont souvent confondus avec les méchants. Alors, ce sera la grande séparation de ceux qui sont les *brebis* du Seigneur en douceur, en simplicité, en innocence, d'avec les méchants qui sont représentés par des boucs, qui sont impurs, de mauvaise odeur et méchants (Éz 34.17; Za 10.3).

« Il a arrêté un jour, auquel il doit juger le monde universel en justice, par l'homme qu'il a destiné pour cela, de quoi il a donné une preuve certaine à tous, en l'ayant ressuscité d'entre les morts » (Ac 17.31).

Si Dieu supporte quelquefois les hommes pécheurs, il ne les laissera pourtant pas impunis, il a établi un jour auquel il doit juger tous les hommes, et rendre à chacun, sans acception de personnes, selon qu'on aura fait, ou bien ou mal; et il le fera par Jésus-Christ, à qui il a remis tout jugement, qui est Dieu béni éternellement; et qui, sous une forme humaine, jugera les hommes. Et vous n'en devez pas douter; Dieu en a donné une preuve si authentique à tout le monde, qu'il en doit être pleinement persuadé; car ayant été mis à mort, parce qu'entre autres choses, il avait dit qu'il était le Juge de l'univers et qu'il viendrait accompagné des anges de la puissance du Père pour ce grand jugement; Dieu le ressuscitant des morts, par ce moyen, a rendu un authentique témoignage de cette vérité.

« Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun remporte en son corps, selon qu'il aura fait, bien ou mal » (2 Co 5.10).

Saint Paul nous enseigne ici :

- a. Que nous serons tous jugés, sans aucune exception.
- b. Que Jésus-Christ sera notre juge.
- c. Que chacun recevra la rétribution de ce qu'il aura fait, soit bien ou mal.
- d. Que la rétribution sera conforme à nos actions et à notre conduite.

- e. Que nous recevrons le salaire de ce que nous aurons fait dans nos corps; dans ces propres corps qui ressusciteront.

« Voici, le Seigneur est venu avec ses saints, qui sont par millions, pour donner jugement contre tous, et pour convaincre les méchants, de toutes les mauvaises actions qu'ils ont commises, et de toutes les paroles fâcheuses que les pécheurs ont proférées contre lui » (Jude 1.14-15).

Énoch dans cette prophétie, que saint Jude nous a conservée, dit :

- a. Que le Seigneur est venu, pour dire qu'il viendra; ce Seigneur, c'est le Messie, qui nous est partout représenté comme le Juge de l'univers.
- b. Qu'il viendra avec ses saints, avec ses anges, qui honoreront son triomphe.
- c. Que ses saints seront en grand nombre, ce qui contribuera beaucoup à la gloire de Christ.
- d. Qu'il donnera jugement contre tous, sans excepter les rois d'avec leurs sujets.
- e. Qu'il convaincra tous les méchants, en sorte qu'ils n'auront rien à répliquer pour se défendre?
- f. Que les paroles seront jugées comme les actions.
- g. Que les actions et les paroles méchantes seront sévèrement punies.

« Or je vous dis que de toute parole inutile que les hommes auront dite, ils en rendront compte au jour du jugement » (Mt 12.36).

Par les paroles inutiles, il ne faut pas seulement entendre des paroles injurieuses et fausses, mais encore des paroles vaines, qui ne servent, ni à glorifier Dieu, ni à édifier notre prochain, ni à délasser notre esprit. La parole ne nous a pas été donnée pour des discours inutiles.

11. Dans ce jugement, les fidèles seront justifiés, et les méchants condamnés

« Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : venez, les bénis de mon Père, possédez en héritage le Royaume des cieux, qui vous est préparé dès la fondation du monde » (Mt 25.34).

Les fidèles sont appelés les bénis de Dieu, parce qu'ils sont élus de Dieu, appelés à sa communion, ses enfants qu'il a justifiés, et à qui il a destiné sa gloire.

La félicité qui leur est proposée et promise est représentée comme un héritage, parce que nous l'obtenons en vertu de notre adoption, et de la mort de Jésus-Christ, et parce qu'il ne nous sera jamais ôté, et par allusion à l'héritage de la terre promise.

Il dit que cet héritage nous est préparé avant la fondation du monde, parce que de toute éternité il nous est destiné; Jésus-Christ nous l'a acquis, et son Évangile nous le promet.

« Mais il dira à ceux qui seront à sa gauche : maudits, retirez-vous de moi, et allez au feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges » (Mt 25.41).

Jésus-Christ exclura pour jamais les méchants de sa communion, et leur fera sentir des tourments inouïs. Ils perdront Dieu pour toute l'éternité, et ils souffriront des tourments qui ne seront pas moins terribles que si on était contraint de demeurer au milieu des flammes éternellement. C'est la peine destinée au diable et à ses anges, et à tous ceux qui ont offensé Dieu comme eux. Ainsi les méchants ne seront pas anéantis; car quand on cesse d'être, on cesse de souffrir.

12. Les fidèles seront toujours avec Jésus-Christ, et auront part à sa gloire

« *Quand Christ, qui est notre vie, apparaîtra, vous apparaîtrez aussi avec lui en gloire* » (Col 3.4).

Quand Christ, qui est l'auteur de votre vie, celui en qui vous vivez, qui vous a mérité une vie éternelle par sa mort, et qui vous en doit mettre en possession un jour, paraîtra en jugement et sur le trône de sa gloire; alors vous paraîtrez aussi, ce que vous êtes en lui et avec lui, et vous serez participants de la gloire qu'il possède.

« *Puis nous qui vivrons et qui resterons serons ravis avec eux dans les nuées au-devant du Seigneur en l'air, et nous serons toujours avec le Seigneur* » (1 Th 4.17).

Quand les morts auront été ressuscités, alors nous, ou ceux qui seront restés vivants, après cette subite et glorieuse transmutation, qui sera faite dans les corps de ceux qui vivront alors, et qui les dépouillant de leurs qualités corruptibles les revêtira de celles que les autres auront acquises par la résurrection; nous, dis-je, serons ravis et enlevés avec eux dans les nuées, et nous irons au-devant de notre souverain Juge en l'air; puis, après avoir tous reçu la sentence d'absolution, de la bouche de notre Sauveur, nous monterons avec lui en triomphe dans les cieux, pour y être éternellement avec lui.

« *Alors nous verrons face à face* » (1 Co 13.12).

Au lieu que nous ne voyons ici les choses que dans un miroir où l'on ne voit les choses que par réflexion; où l'on ne voit pas les choses mêmes, mais leurs images, et où l'on ne voit pas absolument les choses telles qu'elles sont, nous connaissons alors les choses parfaitement, autant que la nature humaine en sera capable, comme si nous contemplions Dieu face à face.

« *Cette parole est certaine, que si nous mourons avec lui, nous vivrons aussi avec lui. Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui* » (2 Tm 2.11-12).

C'est une vérité constante, que si nous mourons dans la sainte communion de Jésus-Christ, nous vivrons aussi éternellement dans sa communion, et que si nous souffrons dans la profession de son Évangile, nous serons faits rois avec lui, nous posséderons sa gloire, et nous serons assis sur son trône.

Cette vérité est fondée :

- a. Sur les promesses de Jésus-Christ.

- b. Sur ce que ce divin Sauveur a mérité cette gloire à ceux qui sont tels.

« Nous savons qu'après qu'il sera apparu, nous serons semblables à lui, car nous le verrons tel qu'il est » (1 Jn 3.2).

Nous savons, que lorsque Jésus-Christ se fera voir au dernier jour dans sa gloire, nous lui serons rendus semblables, parce que le contemplant tel qu'il est, nous serons transformés dans la même image, et nous serons rendus parfaitement saints et glorieux, nous le verrons dans toute sa gloire et face à face. Ainsi il nous arrivera, comme à Moïse, qui parce que Dieu se faisait voir à lui, en avait le visage tout resplendissant, ou comme aux paréliés¹, qui semblent autant de soleils.

« Ta face, ô Dieu, est un rassasiement de joie, il y a des plaisirs dans ta droite pour jamais » (Ps 16.11).

Ces paroles nous apprennent qu'étant admis à la contemplation de Dieu, nous aurons dans sa communion une joie infinie, notre âme y trouvera de quoi remplir tous ses désirs, et ce sera la contemplation de Dieu qui nous procurera ce bonheur; et notre contentement sera ferme, solide et éternel.

« Je verrai ta face en justice, et je serai rassasié de ta ressemblance quand je serai réveillé » (Ps 17.15).

Tandis que les mondains, avec toute l'abondance dont ils auront joui, seront éloignés pour toujours de la présence de Dieu, et privés de la félicité, je posséderai mon Dieu, dans l'intégrité de mon cœur, et je serai comblé de joie et de bonheur, quand je serai ressuscité, et quand je serai hors du tombeau; ce qui prouve que les fidèles du Vieux Testament ont cru la résurrection.

13. Mais les méchants seront éternellement malheureux dans l'enfer

« Et ceux-ci s'en iront aux peines éternelles » (Mt 15.41).

Comme les méchants offenseront toujours une majesté infinie, aussi souffriront-ils une peine infinie en durée.

« Où le ver ne meurt point, et le feu ne s'éteint pas » (Mc 9.44).

Cela est tiré du prophète Ésaïe 66.24. Le ver qui ne meurt pas signifie les remords de la conscience, et le feu qui ne s'éteint pas marque l'horreur et l'énormité du supplice.

« Mais pour les timides, et les incrédules, et les exécrables, et les meurtriers, et les paillards, et les empoisonneurs, et les idolâtres, et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre qui est la mort seconde » (Ap 21.8).

¹ Un parélie, également appelé « faux soleil » ou « soleil double », est un phénomène optique, lié à celui du halo solaire, consistant en l'apparition de deux répliques de l'image du soleil, placées horizontalement de part et d'autre de celui-ci.

Les *timides* sont ceux, qui par des considérations humaines n'ont pas osé se déclarer contre les erreurs et les superstitions de la fausse Église, ont retenu la vérité dans l'injustice. Ou ceux qui cèdent à la persécution succombent, en reniant la vérité.

Les *incrédules* sont ceux qui ne veulent pas recevoir l'Évangile qui leur est annoncé.

Les *exécrables* sont les mêmes que saint Paul décrit, comme les habitants de Sodome (1 Co 6.5; Rm 1.26).

Les *meurtriers* sont en particulier les persécuteurs.

Sous les *paillards*, les adultères y sont compris.

Les *empoisonneurs* sont tous ceux qui tâchent de se défaire de leurs frères par le poison, et ceux qui s'adonnent à des arts magiques.

Les *idolâtres* sont ceux qui rendent un culte religieux à ce qui n'est pas Dieu.

Les *menteurs* sont ceux qui se plaisent à mentir, les trompeurs, les parjures, ceux qui dissimulent leurs sentiments, les calomnieurs, etc.

Le partage de ces gens-là est l'enfer, qui nous est décrit par l'étang de feu et de soufre, par allusion à l'étang de soufre de Sodome, qui fut l'effet du feu descendu du ciel.

Bénédict Pictet, pasteur et professeur de théologie

Les vérités de la religion chrétienne. Édition 1711.

L'auteur (1655-1724) a été pasteur réformé à Genève et professeur de théologie à l'Académie de Genève.

Mis en caractères modernes par Pierre Thierry Benoît et révisé par Paulin Bédard (2016).

www.ressourceschretiennes.com



Cet article est du domaine public.